

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU et candidats assimilés – EPREUVE D'EPS

Joindre obligatoirement à votre confirmation d'inscription **UN JUSTIFICATIF DE SITUATION** et ce document complété

NOM :

PRENOM :

Baccalauréat :

Etablissement.....

Date de naissance :

Je suis

- SHN : sportifs de haut niveau inscrits sur listes arrêtées par le ministère des sports
- Sportif ESPOIR ou PARTENAIRE d'entraînement inscrits sur listes arrêtées par le ministère des sports
- Sportifs en Pôle France, Pôle France Jeunes ou Pôle Espoir
- Sportif en centre de formation d'un club professionnel
- HNSS (Sportif haut niveau scolaire) : j'ai réalisé des podiums aux championnats de France scolaires UNSS ou UGSEL
- Jeunes officiels (JO) certifiés au niveau national ou international

Epreuve obligatoire

Je choisis :

- le contrôle en cours de formation au sein de mon établissement (CCF)

ou

- l'épreuve ponctuelle en fin d'année :

Dans ce cas, je choisis un des cinq couples d'activités ci-dessous :

- Gymnastique au sol / Tennis de table
- Demi-fond / Badminton
- Demi-fond / Tennis de table
- Gymnastique au sol / Badminton
- Badminton / Sauvetage

Epreuve facultative

Si je choisis de passer l'épreuve facultative sous modalité sportif de haut niveau, je passe uniquement l'entretien à 4 points (la partie pratique à 16 points est automatiquement validée).

Préciser votre discipline :

Fait à, le

Signature du candidat

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site EPS de l'académie : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/eps/examens> ou contacter pour les examens professionnels : cyrielle.hebert@ac-montpellier.fr et pour les baccalauréats général et technologique : marion.noal@ac-montpellier.fr